

Gestion intégrée du littoral : neuf collectivités vont expérimenter



© hectorchristiaen

Neuf collectivités ont été retenues lors d'une première session d'examen des candidatures de l'appel à partenaires « gestion intégrée du littoral ». Lancé depuis octobre 2019 par l'association des élus du littoral (Anel) et le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), il vise à développer, expérimenter et valoriser des démarches intégrées d'aménagement du littoral.

Le comité de pilotage s'est réuni en juillet pour une première session de délibération. Les collectivités sélectionnées bénéficieront du suivi de leurs projets et d'un cofinancement du Cerema et les autres opérateurs publics partenaires.

Parmi les projets retenus, certaines collectivités souhaitent par exemple mettre en œuvre la stratégie de gestion locale du trait de côte, issue du projet « Notre littoral pour demain », notamment pour la relocalisation et l'adaptation des littoraux. D'autres visent la mise en place de solutions durables pour faire face à des épisodes d'inondations fluviales, de submersions marines et de recul du trait de côte.

La période de confinement ayant entraîné des retards des équipes des collectivités, le Cerema et l'Anel ont prévu d'organiser une seconde session d'examen de candidatures. Cette seconde session devrait ainsi se tenir d'ici la fin d'année.

Article publié le 29 septembre 2020



Dorothee Laperche , journaliste
Rédactrice spécialisée

Vidéo sur le même thème



[Érosion du littoral : l'homme contraint de se plier aux règles de la nature Les infrastructures humaines du littoral ont profondément modifié le déplacement des sédiments et la morphologie du trait de côte. Aujourd'hui, l'homme tente de rectifier la donne avec, comme solution ultime, le recul des activités. - 30/07/2018](#)

Actu-Environnement

© 2003 - 2020 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).